



Rio 2012 : feu vert pour une économie verte

Après de nombreux et longs tours de négociations préparatoires, le Brésil a créé la surprise hier: le texte des négociations est prêt. Aucun pays n'a pu s'imposer totalement et aucun n'a bloqué les négociations finales. Le compromis de Rio 2012 a bel et bien vu le jour.

Ce compromis est de bonne augure pour l'économie suisse. Pour la première fois, le concept d'économie verte sera inscrit dans le cadre de l'ONU. L'économie et d'autres secteurs importants doivent être davantage pris en compte dans le processus de transformation. Par ailleurs, les entreprises seront encouragées à être plus actives dans le domaine de la responsabilité sociale, comme cela a déjà été le cas en Suisse sur une base volontaire, avec succès. Les activités du Pacte mondial, dont la section suisse est coordonnée et soutenue activement par la Chambre de commerce internationale (CCI), ont été particulièrement saluées.

Qu'entend-on désormais par économie verte? La nouvelle approche ne doit pas être considérée comme une formule figée, mais comme une stratégie adaptée aux besoins spécifiques des différents pays. En outre, l'économie verte doit permettre la croissance économique et garantir des emplois durables. Il est également essentiel que l'économie verte ne puisse pas servir de prétexte pour dresser des barrières protectionnistes au commerce. Enfin, une demande importante pour l'économie suisse a été prise en compte, à savoir l'intégrité de la protection de la propriété intellectuelle.

Dans l'ensemble, le résultat obtenu est salué par l'économie suisse. En effet, des marchés ouverts et un soutien clair à l'économie de marché restent des piliers centraux du développement durable à l'échelle mondiale. Les contributions que la Suisse a apportées dans le domaine des technologies vertes et des produits

durables vont encore renforcer la prééminence de son économie au plan international dans le domaine de l'économie verte et lui permettront de conserver ses avantages concurrentiels.